Relevé de décisions du Conseil Départemental du 14 avril 2023

25 camarades ont participé au conseil départemental, 16 en présentiel et 9 visio.
2 excusé.e.s

Informations

- Dès la semaine prochaine, notre secrétaire national s'adressera en ce sens à tou·tes les communistes pour les appeler à poursuivre et amplifier leur mobilisation, partout dans le pays, au cœur du mouvement social. Il s'agit en effet d'être collectivement à la hauteur des attentes du pays et du formidable espoir de changement progressiste qui irrigue la société.

- Un sondage IFOP paru ce mercredi place notre parti en première place pour rassembler la gauche.

- Nous venons de passer une étape démocratique importante de notre parti, après les conférences de section , notre congrès départemental et notre congrès national.
Nous avons renouvelé notre direction départementale, tout comme a été renouvelée la direction nationale avec comme membres du CN : Karine JARRY (commission de médiation et des conflits), Sylvie FUCHS et Vincent BENOIST.
Ce 39e Congrès se fixe l'objectif d'être le congrès de la reconquête. Notre congrès national a adopté le texte de base commune amendé : l'ambition communiste pour de nouveaux jours heureux à 83,12%, les statuts revisités avec l'entrée du dispositif Stop Violences à 81,58%,
une direction nationale à parité, renouvelée à plus de 50%, rajeunie, légèrement rééquilibrée entre les régions et celle d'Île de France, diverse pour maintenir le débat d'idées essentiel à la vitalité du parti et son secrétaire national Fabien Roussel à 80,4%., avec des objectifs :
    - de renforcement avec 10 000 cotisant.e.s de plus sur 3 ans
    - de féminisme en transformant encore plus le parti
    - de rassemblement avec les forces de gauche et écologiste pour créer un front populaire ne s'accommodant pas du capitalisme, avec de grands services publics sur fond de transformation sociale et écologique
    - de redonner du sens au travail avec une activité du parti sur les lieux de travail, avec des droits nouveaux des droits d'égalité entre les femmes et les hommes, un droit de départ à la retraite à 60 ans et moins selon les métiers
    - d'universalisme avec l'égalité de droit entre tous les êtres humains
    - d'internationalisme en défendant la paix et la souveraineté des peuples

- La fédération n'organisera pas l'achat groupé du muguet pour le 1er mai, charge aux sections de s'organiser.

Ont été adoptés à l'unanimité des présent.e.s :

- Notre **exécutif** : Vincent BENOIST, Khadija BERTINO, Julien BOUDET, Rémi FOURCHE, Sylvie FUCHS, Karine JARRY
- Notre **trésorier départemental** : Rémi FOURCHE
- Notre **comité d'animation de la bataille financière** constitué de Rémi FOURCHE, Annick GUILLO et de l'ensemble des trésorières et trésoriers de section
- Notre **responsable à l'accueil-sécurité** : Pascal GIACOMEL

Il est proposé un **organigramme fonctionnel** pour notre direction fédérale (ci-joint). D'autres commissions pourront être créées. Elles sont ouvertes à l'ensemble des adhérents. Elles travailleront en lien avec les commissions nationales respectives (en attente du Conseil national du 6 mai). Chaque commission, autant que nécessaire, nous fera un point lors des conseils départementaux, sur

l'avancée des objectifs, les obstacles, les propositions pour être en phase avec ce que le congrès de notre parti nous demande. Il y aura donc des ordres du jour partagé avec le retour des commissions.

Le renforcement du Parti

Comme cela a été donc acté par notre texte de congrès, nous devons nous fixer, dans notre fédération, dans nos sections , des objectifs ambitieux de renforcement, de formation, d'adhésions, de création de cellules dans les entreprises, les villages, les quartiers ! D'ici le prochain congrès, de nouveaux cadres doivent émerger, et notamment des femmes puisque nous ne sommes pas parvenus à atteindre la parité pour notre direction départementale.
Il est proposé que nous nous fixions au moins 150 adhésions cette année dont les deux tiers de cotisants. Trop souvent, la question n'est pas posée alors qu'elle est normale comme dans n'importe quelle autre association. Nous avons besoin de nous organiser sur ce sujet de la vie du parti , le lien avec les adhérent;e.s , l'accueil des nouveaux adhérents, leur formation, la diffusion de nos statuts. Le secteur Vie du parti de notre fédération s'attachera à ce qu'un livret d'accueil comportant le texte d'orientation du 39° congrès et nos statuts avec le dispositif Stop Violences, la liste de nos publications et revues et de la presse communiste ainsi que le livret national regroupant toutes les formations disponibles soient remis à chaque adhérent.e et dans le mois suivant une nouvelle adhésion. L'accueil et la formation des nouveaux adhérent.e.s sont au cœur de notre renforcement. Pour mémoire, 12843 voix se sont portées sur Fabien Roussel à la présidentielle. La vie du parti devra regarder les initiatives à construire avec les sections pour convertir ces voix en adhésion.

Un stage de base est organisé en juin à l'initiative de la section de Torcy. Il est proposé de l'étendre au département.

Les Finances

Il a été acté un appel à la souscription populaire à l'ensemble des adhérent.e.s et sympathisant.e.s par mail et envoi postal pour atteindre nos objectifs.

Élections / Sénatoriales septembre 2023

Marianne MARGATÉ et Vincent BENOIST sont les interlocuteurs avec les autres formations politiques dans le cadre des échanges électoraux, sous mandat du conseil départemental.

Il nous est proposé par le PS pour les sénatoriales de 2023, sur la base d'une liste de rassemblement de la gauche et des écologistes, d'être en deuxième position sur les 6 candidatures derrière Vincent EBLÉ, sénateur sortant PS. Un candidat EELV serait en troisième position.
A ce titre pour les élections sénatoriales avec nos nouveaux statuts, notre conseil départemental doit construire des propositions de candidatures.
Notre conseil départemental a validé la proposition de Marianne MARGATÉ. Ce choix se fera en lien avec les sections et les élu.e.s du département, il sera soumis au votes des adhérent.e.s à jour de leur cotisation. Le calendrier n'est pas encore fixé. Le conseil national validera en dernière instance cette proposition.
Cette proposition peut nous amener à retrouver une sénatrice. Après 6 années d'absence , une sénatrice seine-et-marnaise pourrait grossir les rangs de notre groupe au sénat. L'enjeu est important et doit nous conduire à créer toutes les conditions pour cet objectif.
Concernant les sénatoriales, tous les conseils municipaux devront se réunir pour élire les délégués et les suppléants le 9 juin 2023. Dans les communes de 9 000 habitants et plus, tous les conseillers municipaux sont, de droit, électeurs pour les sénatoriales. La question de l'élection des délégués se posera néanmoins dans la totalité de ces communes, puisqu'ils devront tout de même élire des suppléants. Attention, les conseillers municipaux n'ayant pas la nationalité française ne peuvent pas

être désignés membres du collège électoral sénatorial.
Pour les communes de moins de 9 000 habitants, le nombre de délégués à élire dépend de la taille du conseil municipal : il faut élire un délégué pour les conseils municipaux de 7 et 11 membres, 3 délégués pour les conseils municipaux de 15 membres, 5 délégués pour les conseils municipaux de 19 membres, 7 délégués pour les conseils municipaux de 23 membres, 15 délégués pour les conseils municipaux de 27 et 29 membres.
Rappelons également que dans les villes de plus 30 000 habitants, tous les conseillers municipaux sont de droit électeurs pour les sénatoriales ; mais qu'il faudra également désigner des délégués complémentaires, qui ne sont pas nécessairement des élus, à raison d'un.e par tranche de 800 habitant.e.s au-dessus de 30 000 : une commune de 30 800 habitants désignera donc un délégué supplémentaire, une commune de 31 600 en désignera deux, etc. Meaux, Chelles, Melun et Pontault-Combault sont concernées par l'élaboration de liste de délégués complémentaires. Savigny le temple a une population qui a chuté en dessous de 30000 habitants avec 29 987. il faudra vérifier cela. Le conseil municipal aura à voter sur ces listes.

Le conseil départemental a acté la réalisation d'un **règlement intérieur sur l'utilisation des données personnelles** (mail et téléphone). Proposition ci-jointe.

Il a acté la création d'un **groupe de travail pour la fête de l'Humanité** (implantation, mutualisation, activités de renforcement, de communication et de l'AS.)

Propositions de date

du prochain exécutif mercredi 12 mai à 19h
du prochain conseil départemental 24 mai à 19h30